



La Fauvette orphée est la plus grande des fauvettes méditerranéennes. Très discrète, son chant typique permet de la localiser dans les maquis hauts où elle habite.

Espèce patrimoniale nicheuse sur le site « Massif des Albères »

**A306**

## Fauvette orphée

*Sylvia hortensis – Tallarol emmascarat*

Nombre de couples sur le site : 30-80

### Valeur patrimoniale

▪ **Statut européen :**

Convention de Berne (annexe II)  
Liste rouge Europe : SPEC 3

▪ **Statut national :**

Liste rouge :

▪ **Statut régional :**

Liste rouge :

### Répartition

▪ **En Europe :**

Niche sur le pourtour méditerranéen, en particulier en Péninsule Ibérique mais aussi en Italie, Balkans, Grèce jusqu'en Turquie et dans le Caucase.

▪ **En France et en LR :**

La population française se limite aux régions méditerranéennes mais des mentions récentes existent également en Bourgogne. Elle est présente en petits effectifs le long du littoral méditerranéen du Languedoc-Roussillon. Les populations les plus importantes semblent présentes dans l'arrière-pays où l'espèce occupe les garrigues semi-boisées.

▪ **Sur le site :**

cf. carte ci-après

### Morphologie et chant

La Fauvette orphée est la plus grande fauvette méditerranéenne. Son plumage est peu remarquable: calotte noire contrastant avec la gorge blanche, dessous blanc et dessus (dos et ailes) marron/gris. L'iris blanc est diagnostic.

Le chant est une phrase courte qui porte assez loin ressemblant au début du chant du Merle noir (même tonalité).

### Ecologie de l'espèce

- **Habitat :** Maquis hauts et arborés présentant des plages plus ouvertes (pelouses sèches). Elle habite également les boisements clairs (chênes).
- **Alimentation :** Petits arthropodes capturés dans le feuillage.
- **Reproduction [avril-juillet]:** Niche dans un buisson ou dans un arbre, souvent assez haut
- **Migration :** L'espèce est migratrice transsaharienne. Elle est de retour sous nos latitudes en avril pour repartir en août-septembre.

### Habitats utilisés sur le site:

La Fauvette orphée habite de nombreux faciès de maquis plus ou moins arborés. Il s'agit en effet d'une espèce qui a besoin d'habitats en mosaïque comportant des zones boisées et des secteurs plus ouverts. Elle semble montrer une préférence pour les boisements clairs de Chêne vert mais également de Chêne liège, à condition que des milieux ouverts persistent aux alentours. L'orphée niche surtout sur la partie strictement méditerranéenne du site Natura 2000. A l'ouest du col de Banyuls, l'espèce devient rare et elle est absente de la réserve de la Massane.

### Effectifs nicheurs et tendance démographique sur el site

La Fauvette orphée reste une espèce assez commune sur le site. Ses effectifs pourraient y être compris entre 30 et 80 couples nicheurs. Aucun élément ne permet de connaître l'évolution de la population. Les références bibliographiques voisines indiquent néanmoins que l'espèce semble en augmentation en Catalogne et dans les Corbières.

### Etat de conservation

#### ■ En France :

L'état de conservation de l'espèce en France semble favorable à l'heure actuelle malgré des effectifs limités. Néanmoins, la fermeture progressive des pelouses sèches et maquis constituera, à terme, une menace pour la Fauvette orphée.

	Effectif (en couples)	%
Effectif européen	120 000 - 350 000	-
Effectif français	5000-10 000	5-8%
Effectif départemental	500-1 000	10%

#### ■ Sur le site :

L'état de conservation de la Fauvette orphée et de ses habitats sur la ZPS peut être qualifié de « favorable ».

### Menaces pesant sur l'espèce et ses habitats

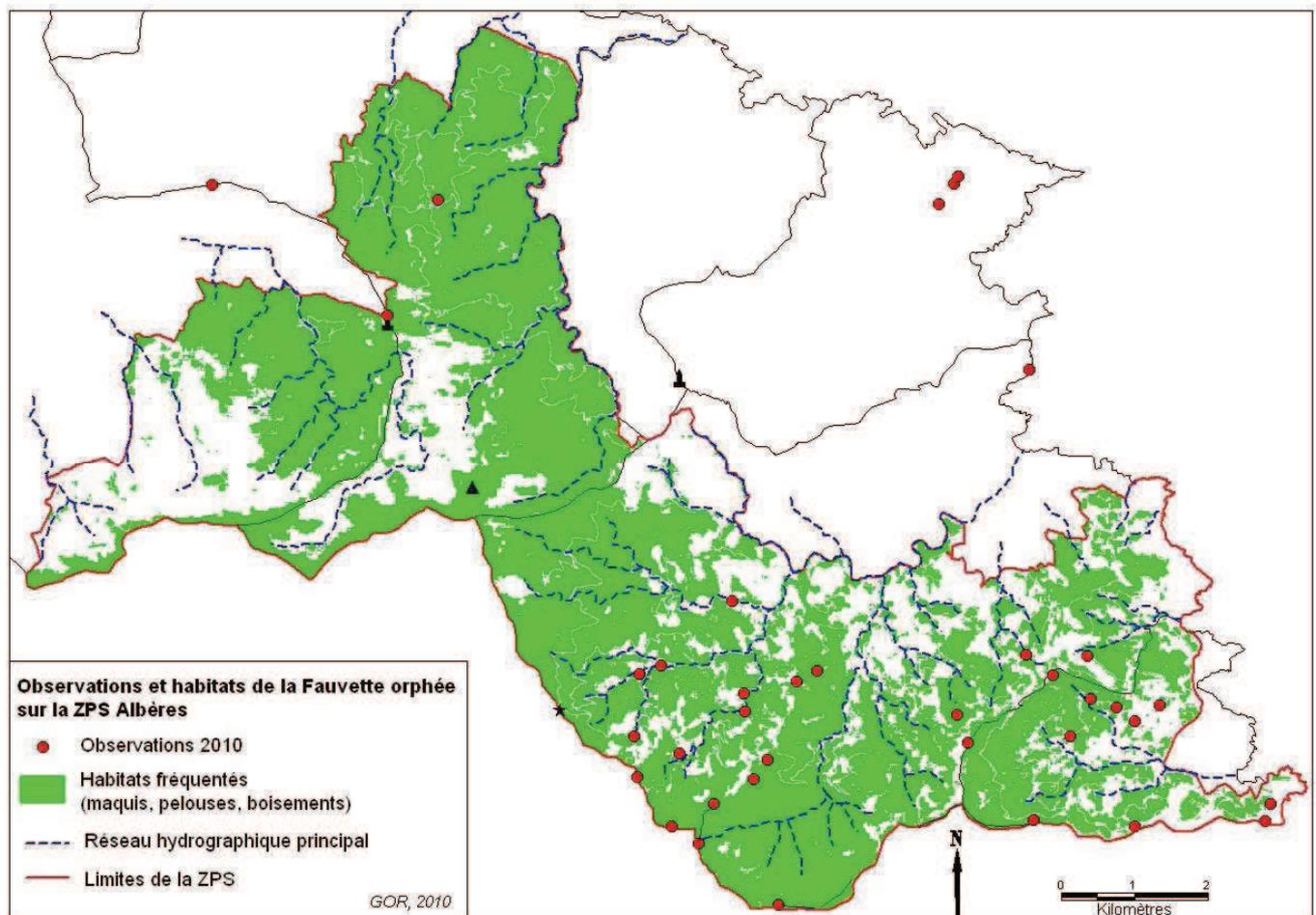
- **Fermeture du milieu** (embuissonnement naturel et progressif des pelouses sèches) **rendant le milieu trop homogène pour cette espèce des milieux en mosaïque.**
- **Destruction de son habitat**

### Mesures de gestion favorables

- **Limiter la fermeture du milieu** (entretien et restauration des zones ouvertes par débroussaillage ou brûlage dirigé)
- **Prendre en compte les habitats de la Fauvette orphée dans tout projet d'aménagement**

### Responsabilité du site

Non évaluée (espèce non listée en Annexe I de la Directive Oiseaux). La responsabilité du site Natura 2000 « Massif des Albères » semble faible à moyenne pour cette espèce.



### Bibliographie indicative

BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – CUMPLIDO-VILA J.-M. & HERRANDO S., 2004 – GILOT F. *et al.*, 2010 – JACQUET K., 2006 – MERIDIONALIS, 2004 – MERIDIONALIS, 2009 – PRODON, 1988.